



HAL
open science

Conflit et représentations du conflit au Pays basque

Barbara Loyer

► **To cite this version:**

Barbara Loyer. Conflit et représentations du conflit au Pays basque: la fin de l'ETA. Hérodoté - Revue de géographie et de géopolitique, 2015, 158, pp.16-38. hal-02077704

HAL Id: hal-02077704

<https://hal.science/hal-02077704>

Submitted on 23 Mar 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CONFLIT ET REPRÉSENTATIONS DU CONFLIT AU PAYS BASQUE : LA FIN DE L'ETA

Barbara Loyer

La Découverte | « Hérodote »

2015/3 n° 158 | pages 16 à 38

ISSN 0338-487X

ISBN 9782707186751

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-herodote-2015-3-page-16.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

© La Découverte. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Conflit et représentations du conflit au Pays basque : la fin de l'ETA

*Barbara Loyer*¹

Le 20 octobre 2011, Euskadi ta Askatasuna (ETA, « Pays basque et liberté »), organisation terroriste indépendantiste basque, annonçait la suspension de la lutte armée. Cette décision est le résultat de tractations à l'intérieur de la mouvance entourant l'ETA, appelée Mouvement de libération nationale basque (MLNV). Composée de divers partis, associations, syndicats, média, elle constitue depuis les années 1970 l'émanation, le cadre politique de légitimation de l'ETA, son milieu de recrutement et une de ses sources de revenu. Les indépendantistes du MLNV sont aussi appelés *abertzale*, soit « patriotes » en basque. Rappelons que le Parti nationaliste basque (PNV) condamne le terrorisme même quand ses positions et son action font débat, comme par exemple à propos de la question des prisonniers d'ETA.

Une forte rivalité opposait depuis plusieurs années les tenants de l'usage de la violence et ceux qui voyaient dans le bulletin de vote une arme plus efficace. Les élections de 2011 apportèrent une victoire éclatante aux seconds : aux scrutins locaux de mai 2011, Bildu, coalition créée autour de Sortu (successeur de Batasuna), parti indépendantiste de gauche ayant explicitement renoncé à la violence, remporte 21 sièges au Parlement basque, derrière le Parti nationaliste basque (PNV), centriste (27 sièges), et devant le Parti socialiste (16 sièges). Ensemble, les partis nationalistes basques (PNV et Bildu) recueillent alors la majorité absolue des votes² et des sièges.

Aujourd'hui l'ETA poursuit une communication médiatique sur la gestion d'une situation de transition qualifiée de « postconflit » par une « commission

1. Institut français de géopolitique, université Paris-VIII.

2. PNV + Bildu : 660 554 voix. PS + PP + UPyD : 363 338 voix.

internationale de vérification » composée d'étrangers prestigieux, et censée mettre en œuvre des interventions selon un phasage modélisé : négociations secrètes, conférence de paix, désarmement, comme si le Pays basque sortait d'une guerre. Pourquoi les terroristes basques ont-ils besoin de se conformer à ce modèle international de sortie de conflit, alors qu'il n'y a pas de régions dévastées, pas de réfugiés, pas de normalisation institutionnelle ni de *state-building* à mettre en œuvre ?

De fait, deux représentations s'opposent aujourd'hui sur l'interprétation des actions passées de l'ETA : d'un côté, les nationalistes basques qui essaient d'imposer un récit du conflit qui légitime le terrorisme au nom de la liberté du peuple basque contre un régime oppresseur ; de l'autre, des groupes politiques ou civils qui luttent pour que l'ETA entre dans l'histoire comme une organisation totalitaire défaite par une société démocratique. Nous analyserons ici différents enjeux de cette opposition qui est loin d'être secondaire, notamment à travers la question du statut des prisonniers de l'ETA, celle de la définition des victimes et de leur mémoire, celle de la « mise en récit » par l'ETA d'un conflit historique et continu l'opposant au régime, ou encore celle de la justice à rendre face à ce groupe.

Un modèle international de sortie de conflit

Le processus ayant mis fin aux attentats débute dans les années 2000

Le gouvernement de José María Aznar avait engagé des rencontres en 1999 avec l'ETA sous l'influence des accords du Vendredi saint de 1998 en Irlande, qui amenèrent l'Irish Republican Army (IRA) à déposer les armes en 2005. Interrompues au bout de quelques mois, ces rencontres furent relancées en 2005-2006 par le gouvernement socialiste de Rodriguez Zapatero, qui organisa diverses réunions avec les chefs de l'ETA en Suisse, dans le cadre du centre Henri Dunant³, puis en Norvège⁴. Un attentat (décembre 2006) les paralysèrent à nouveau. D'autre part, un réseau d'experts en résolution de conflits fut mobilisé en interne par des responsables du bras politique de l'ETA pour discuter puis communiquer sur sa stratégie.

L'avocat sud-africain Brian Currin, mis en contact depuis 2004 avec les indépendantistes du MLNV par le biais du Sinn Féin d'Irlande du Nord, accompagna

3. Centre for Humanitarian Dialogue, ONG suisse, dirigée actuellement par Jean-Marie Gehenno, ancien secrétaire général adjoint de l'ONU, chargé des opérations de maintien de la paix, président de International Crisis Group, président honoraire Javier Solana, ancien ministre espagnol, ancien secrétaire général de l'OTAN.

4. Récit par l'envoyé du Parti socialiste, *El Correo-Bizkaia*, 8 avril 2015.

cette évolution en formant les militants basques à la négociation, y compris lors de séjours en Afrique du Sud. En 2009, la gauche du MLNV se résolut à ce que « la volonté populaire exprimée par des voies pacifiques et démocratiques devienne la seule référence du processus démocratique de solution » (déclaration d'Alsua⁵). Brian Currin fut ensuite à l'origine de la déclaration de Bruxelles (23 mars 2010) signée par 21 personnalités dont quatre prix Nobel (sud-africains : Desmond Tutu et Frederick De Klerk, et irlandais : John Hume et Betty William) et des fondations internationales, demandant à l'ETA d'abandonner la lutte armée et au gouvernement de dialoguer. En novembre 2010, Brian Currin annonça la création d'un Groupe international de contact.

Tous étaient attentifs à la décision que les juges espagnols allaient prendre en 2011 sur la légalisation des nouvelles formations politiques (Sortu et Bildu) qui, pour avoir le droit de se présenter aux élections, devaient rejeter expressément l'usage de la violence terroriste. Le succès inattendu de Bildu créa un contexte favorable à la tenue de la conférence internationale du 17 octobre 2011 où se réunirent en grande pompe des experts dont Kofi Annan, ancien secrétaire général de l'ONU et prix Nobel de la paix, Gerry Adams, président du Sinn Féin irlandais, Bertie Ahern, ancien Premier ministre irlandais, Pierre Joxe, ancien ministre français de l'Intérieur, Gro Harlem Brundtland, ancienne Premier ministre norvégienne. Le centre Henri Dunant pour le dialogue humanitaire, le gouvernement de Norvège et Jonathan Powell, ancien chef de cabinet de Tony Blair, ont sans doute joué un rôle décisif pour obtenir l'accord du gouvernement espagnol non représenté à cette conférence. Mais leur pouvoir d'influence s'est arrêté là. Après la conférence, trois chefs de l'ETA furent accueillis à Oslo dans l'attente que Mariano Rajoy s'y déplace, or celui-ci ne vint pas⁶. Les négociateurs tentèrent de faire accepter aux terroristes le désarmement et la dissolution de leur mouvement, mais ces derniers, intransigeants, quittèrent la Norvège début 2013, sans accord.

Brian Currin organisa aussi, en septembre 2011, une commission internationale de vérification du désarmement, non reconnue par le gouvernement espagnol. Enfin, en décembre 2013, Lokarri, organisation pour la pacification issue du nationalisme basque⁷, et son équivalent français Bake Bidea (« Le chemin de la paix ») organisèrent une autre commission à l'échelle régionale. Le schéma de sortie de conflit se déroula donc face à la télévision, faisant apparaître l'image de deux camps ayant besoin de médiateurs pour faire la paix. Une des revendications adressées au gouvernement espagnol en signe de sa volonté d'arrêter « la

5. *El Mundo* digital : <http://estaticos.elmundo.es/documentos/2010/09/05/declaracion_alsua.pdf>

6. *El Mundo*, « Una banda técnicamente en estado de descomposición », 23 octobre 2014.

7. Met fin à son activité en 2015.

guerre » après l'annonce de l'ETA est une amnistie pour les prisonniers ou, au moins, leur transfert dans des prisons proches du Pays basque et des mesures de libération conditionnelle. Lors des négociations de 1998, les prisonniers avaient été absents des discussions car l'objectif de l'ETA était alors de gagner une bataille sur le chemin de l'indépendance. En revanche, depuis 2011, c'est la fin de l'organisation qui est en jeu, si bien que les prisonniers sont au cœur des débats.

Revendications et controverses sur la question des prisonniers

À partir des années 1990, la lutte policière contre l'ETA a permis la capture de ses chefs et des membres de nombreux commandos : 450 personnes arrêtées entre 2000 et 2003, 810 entre 2004 et 2011⁸. Selon l'association des familles de prisonniers (Etixerat), il y aurait 452 reclus, en Espagne (353) et en France (96), en février 2015. En 1987, les trois quarts se trouvaient dans des prisons proches de Madrid⁹, ce qui permettait à l'organisation de les contrôler et les encourager à la résistance. À partir de 1989, les gouvernements espagnols (gauche ou droite) ont poursuivi une politique de dispersion des prisonniers sur l'ensemble du territoire espagnol, y compris les Canaries, afin d'affaiblir le collectif. Ce fut un problème majeur pour l'organisation armée qui tenta d'obliger le gouvernement à rapprocher les prisonniers par des actions spectaculaires. Elle séquestra notamment en 1996 le gardien de prison José Antonio Ortega Lara, enfermé 532 jours dans un trou sous terre de 3 mètres de long. En 1997, elle kidnappa aussi un jeune élu du Parti populaire, et menaça de le tuer, réclamant le rapprochement de tous les prisonniers sous 48 heures. Le jeune homme fut tué en juillet 1997 malgré une énorme mobilisation, sans précédent, contre l'organisation au Pays basque et dans toute l'Espagne : des centaines de milliers¹⁰ de manifestants à Bilbao (agglomération de 950 000 habitants) et plusieurs millions dans le pays. Le symbole unissant tous ces manifestants fut les paumes de leurs mains peintes en blanc levées vers le ciel. Lors de la déclaration par l'ETA de la fin de la lutte armée, plusieurs journaux mirent en première page ces mains blanches et titrèrent sur la victoire de la démocratie.

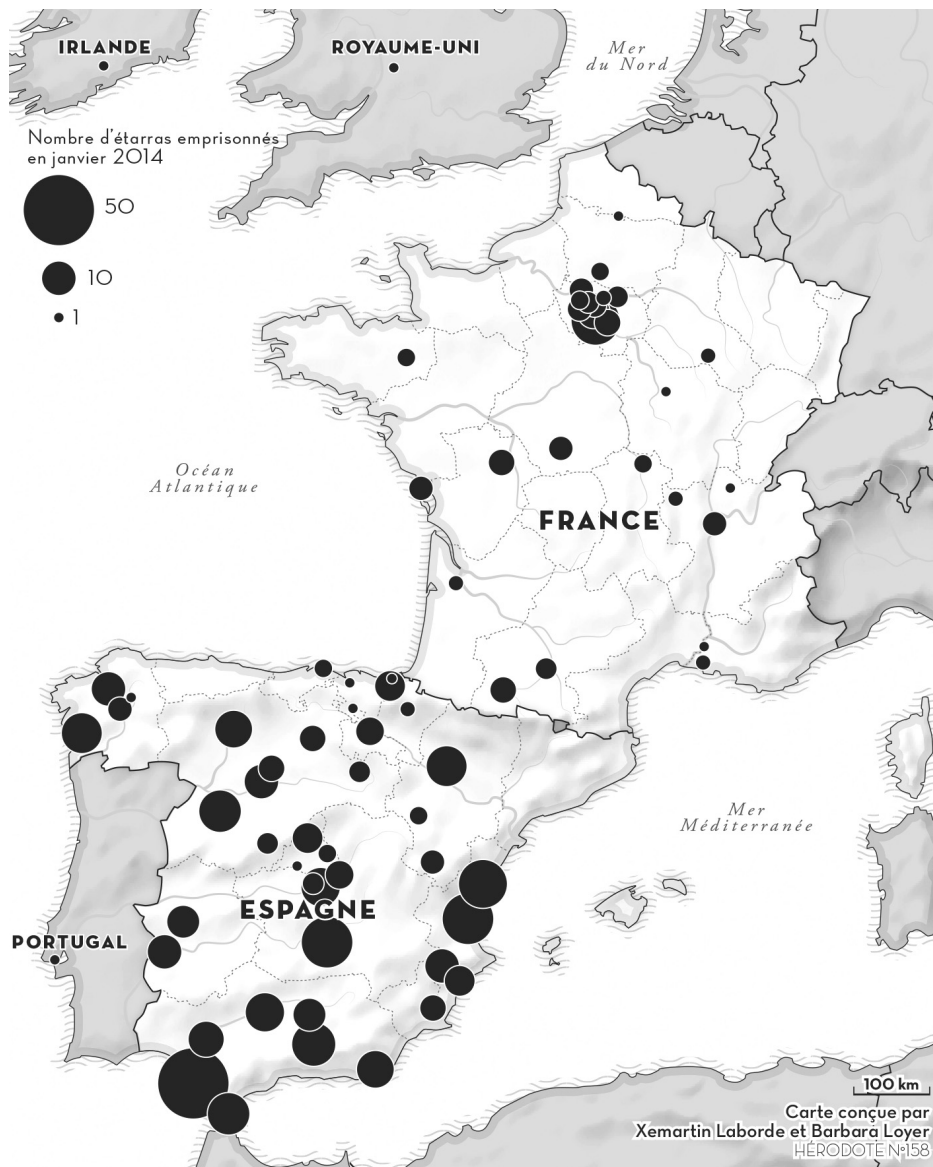
L'ETA impose une discipline collective à ses prisonniers, leur interdisant toute démarche individuelle, paiement de caution, demande de liberté conditionnelle et de niveau de réclusion, de collaboration avec les juges, travail pour améliorer l'ordinaire, défense par un autre avocat que celui assigné par l'ETA. Mais, avec

8. Ministre de l'Intérieur espagnol, *Lucha antiterrorista, Balances e informes*.

9. <www.bastaya.org>, « La dispersion de los presos de ETA ».

10. Un nombre incalculable car les gens ont convergé de tout le Pays basque et des environs en saturant les abords et transports de la ville, *El País*, 13 juillet 1997, www.gesto.org.

CARTE 1. – L'ÉPARGILLEMENT DES PRISONNIERS ETARRAS



Hérodote, n° 158, La Découverte, 3^e trimestre 2015.

l'annonce de la fin de la violence armée, ces consignes sont difficiles à faire respecter par plus de 450 personnes réparties dans soixante-seize prisons¹¹. Depuis quinze ans, une dizaine de chefs des années 1980 ont régulièrement remis en cause ce contrôle, certains d'entre eux ayant été exclus du groupe armé. En 2010, le gouvernement socialiste a offert une alternative aux prisonniers souhaitant quitter l'ETA: s'ils demandent pardon, s'engagent à payer les indemnités requises par la justice et à collaborer à la lutte contre l'ETA, ils sont regroupés dans une prison à Nanclares, proche du Pays basque, et obtiennent des permissions de sortie (on parle de la « voie de Nanclares »). Ils peuvent espérer une libération conditionnelle une fois les trois quarts de leur peine accomplis moyennant des projets de réinsertion convaincants. Par ce processus, les *etarras* reconnaissent la légalité de leur incarcération sans demander que leur libération soit liée à une négociation globale sur les prisonniers. Une trentaine d'entre eux dans cette situation ne sont pas inclus dans les décomptes d'Etixerat. Pourtant, des représentants des prisonniers ont signé, en 2011, l'accord de Guernica demandant à l'ETA de renoncer à la lutte armée. De même, en décembre 2013, l'organisation des prisonniers de l'ETA (EPPK) a reconnu la légalité pénitentiaire et accordé aux détenus la liberté de requêtes individuelles de liberté conditionnelle. Pour donner un semblant de cohésion au groupe, les demandes effectuées doivent être accompagnées du soutien explicite des autres prisonniers (formulaire commun)¹².

En juillet 2011, un groupe de prisonniers « engagés dans l'irréversible processus de paix » a signé une déclaration demandant que Bildu rompe avec l'ETA sur la question des prisonniers. Les discours, écrivent-ils, que « certains prétendent continuer à tenir demandent la liberté conditionnelle pour ceux qui ont fait les trois quarts de leur peine (...). Que cela plaise ou non, il faut remplir des exigences légales (...), abandonner l'activité armée, reconnaître la douleur causée, assumer dans la mesure du possible la réparation envers les victimes ». C'est l'esprit, écrivent-ils, de l'accord de Guernica.

Même Batasuna a assumé tous ces points pour demander la légalisation de Bildu. Les promoteurs de Bildu ont la responsabilité de faire avancer la question des prisonniers avec le sérieux et la détermination qu'ils ont montrés pour être légalisés. Aujourd'hui une, après les vacances une autre, à Noël encore une autre... et les prisonniers attendent Godot¹³.

11. <<http://elpais.com>>, « ETA destituye al jefe de sus presos para recuperar el control en las cárceles », 27 juillet 2008.

12. <www.europapress.es>, « El EPPK prohíbe visitar el 7 de enero a los etarras encarcelados », 4 décembre 2011.

13. <www.elcorreo.com>, « Socializar la reconciliación », 5 juillet 2011.

Depuis 2013, quatre opérations de police ont abouti à l'inculpation d'une quarantaine de personnes, dont les avocats assurant le lien entre prisonniers et ETA. Sortu, nouveau parti fondé sur le rejet du terrorisme, peut mettre à profit l'affaiblissement des relais extérieurs de la bande¹⁴ armée auprès du collectif des détenus pour tisser ses réseaux dans les prisons et influencer sur les décisions de l'ETA. Selon l'agence de presse Vasco Press, un groupe radical baptisé Amnistia ta Askatasuna (Amnistie et Liberté)¹⁵ a publié un manifeste contre la coalition Bildu qui abandonnerait l'objectif de l'amnistie globale pour les prisonniers pour promouvoir les mesures de réinsertion individuelle. On ne connaît ni la taille ni l'influence de ce groupe, mais l'agence de presse signale une lettre de la gauche abertzale¹⁶ à l'EPPK justifiant le choix de la fin de la lutte armée et lui rappelant qu'il n'a jamais été dans ses « attributions d'avoir une position sur la situation politique ou la ligne politique générale (...). L'EPPK n'est pas une organisation et n'a pas vocation à participer à la gestion ou aux initiatives politiques concrètes de la gauche abertzale, même intrinsèques à la question des prisonniers » (citation reprise de la dépêche de Vasco Press¹⁷). La voie semble étroite pour s'imposer au collectif des prisonniers, car Bildu doit aussi se démarquer du consensus institutionnel contre l'ETA : en mars 2014, les députés du Parlement autonome, sauf ceux de Bildu, ont déclaré que l'accès pour les prisonniers à des avantages pénitentiaires (réduction de peine, régime semi-fermé...) devait être lié au fait de se démarquer de l'ETA et de reconnaître le mal commis¹⁸.

L'évolution de la situation dépend autant des rapports de force internes au mouvement abertzale que de ses relations avec ses adversaires. En mars 2014, la Haute Cour de Madrid (Audiencia nacional) a refusé le rapprochement de trente prisonniers, alléguant que ne pas être emprisonné là où on le souhaite ne constitue pas un « traitement inhumain ». Les électeurs du Parti populaire sont

14. Le terme « bande armée » est utilisé par les associations de victimes et par certains quotidiens engagés contre l'ETA pour insister sur la dimension délictueuse de ses actions. « Groupe terroriste » est une nuance de la même désignation mais qui ne fait pas apparaître implicitement que les détenus sont des droit commun, ce que contient l'expression « bande armée ». De fait, c'est aujourd'hui le statut des prisonniers de l'ETA. L'expression « organisation armée » indépendantiste s'inscrit dans le récit d'une guerre entre deux camps.

15. Rappelons que ETA (Euskadi ta Askatasuna) signifie « Pays basque et liberté ».

16. On appelle « abertzale » la gauche indépendantiste qui s'est formée autour de l'ETA et cherche maintenant à s'en libérer.

17. <www.vascopress.com>, « La gauche abertzale donne un avertissement au collectif des prisonniers », 15 juin 2014.

18. <www.europapress.es>, « Interior rechaza los acercamientos al EPPK porque siguen integrando ETA desde prisión y la banda no se ha disuelto », 10 juin 2014.

très réactifs sur la question, et ceux du Parti socialiste divisés, comme le parti lui-même. En avril 2014, l'ancien ministre de l'Intérieur Alfredo Perez Rubalcaba s'est prononcé pour des mesures de rapprochement¹⁹ mais, en juin 2014, les députés PS ont voté contre au Parlement autonome²⁰. Le Parti national basque (PNV) soutient que l'emprisonnement dans des prisons éloignées du Pays basque est injustifié, et que le rapprochement ne doit pas être conditionné par la demande de pardon de la part du prisonnier. La gauche abertzale présente le rapprochement comme équivalent au retour de personnes déplacées après une guerre. Mais les partisans de la clémence doivent faire face à la résistance très organisée des familles des victimes.

La définition des victimes : un enjeu géopolitique

Désormais, les nationalistes basques essaient d'imposer un récit du conflit qui légitime le terrorisme au nom de la liberté du peuple basque contre le peuple espagnol, tandis que d'autres luttent pour que l'ETA entre dans l'histoire comme une organisation totalitaire défaite par une société démocratique. La question du décompte et de la reconnaissance du statut de victime constitue dès lors un enjeu majeur.

Les années 1980 : silence et soumission des victimes

ETA a construit son pouvoir dans un contexte économique très dur au Pays basque. La période antérieure avait connu une industrialisation importante et l'immigration d'ouvriers venus des régions voisines. La population avait doublé entre 1940 et 1975 (de 1 à 2 millions). Mais, à partir de 1975, le Pays basque entra dans un cycle de désindustrialisation radicale, qui affecta surtout l'agglomération de Bilbao. La fermeture des hauts fourneaux, mines, chantiers navals (8000 travailleurs) fit perdre près de 70000 emplois industriels, le taux de chômage dépassait 30%. À Bilbao, les ouvriers résistèrent à la fermeture d'un chantier naval emblématique en menant une véritable guérilla urbaine, la police répliquant à balles réelles en 1984. Le gouvernement socialiste fut accusé de le fermer pour en sauver d'autres en Espagne, la thématique nationale se mêlait au

19. <www.cuartopoder.es>, « PSOE y PNV apuestan por el acercamiento de los presos de ETA a Euskadi inmediatamente después de las europeas », 20 avril 2014.

20. <www.elperiodico.com/es>, « El Parlamento vasco reclama el fin de la dispersión de los presos de ETA », 5 juin 2014.

combat syndical. La police, encore marquée par les pratiques franquistes, réprimait violemment les manifestations (vingt-deux morts entre 1974 et 1975 au Pays basque et en Navarre). Des crimes policiers, comme la mort sous la torture de Joseba Arregi le 13 février 1981, et les assassinats de militants nationalistes par le Groupe antiterroriste de libération (GAL) eurent un écho considérable car les abertzales s'imposaient par une occupation massive et bruyante de la rue, des manifestations entretenant la perspective d'une guerre exaltante, des peintures murales, des concerts de rock rythmant la haine contre les ennemis, et le soutien des mairies gagnées par les urnes. Si bien que, dans les années 1980, l'organisation armée était perçue comme le reflet ou un écho d'une violence multiforme sans être encore dénoncée comme la cause principale de la violence.

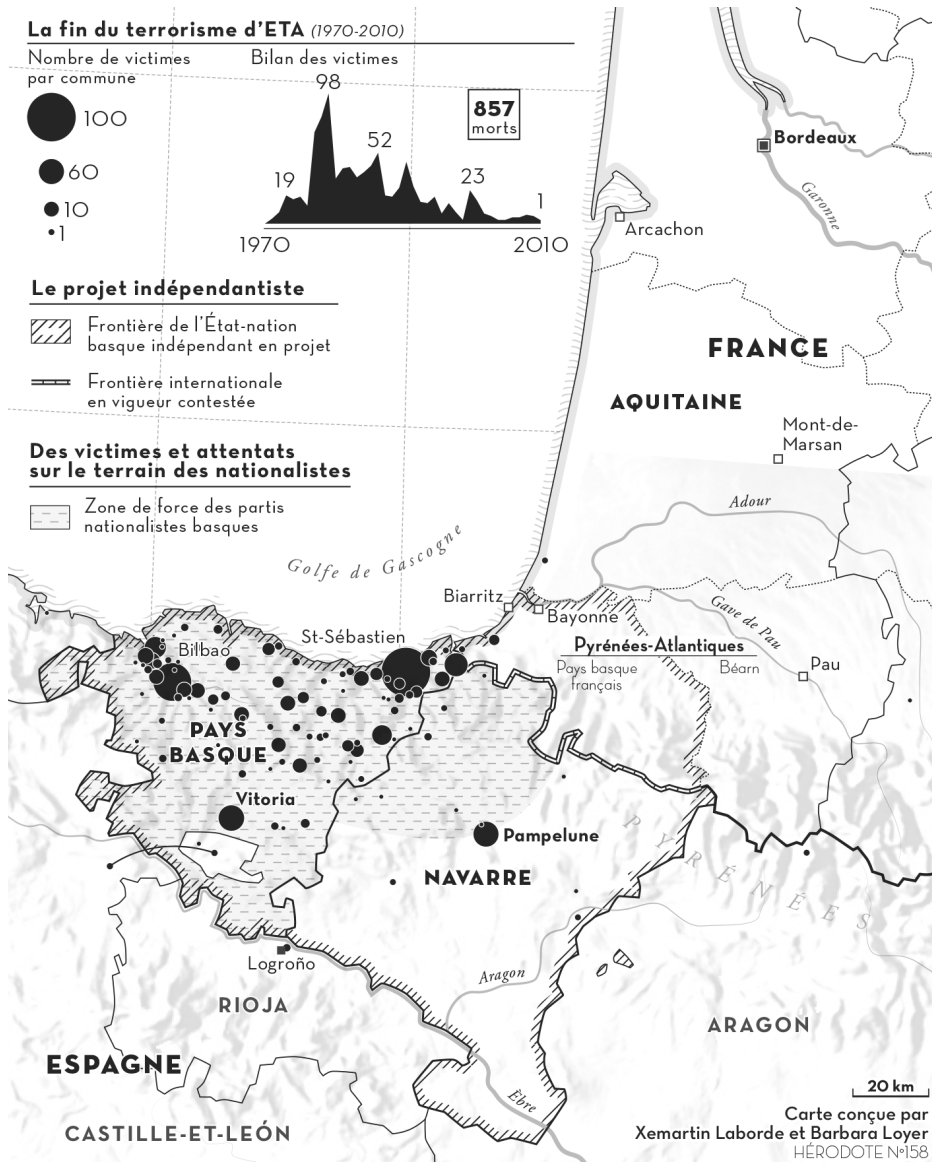
Dans les années 1980, alors que tout événement concernant un prisonnier ou un membre de l'ETA donnait lieu à des démonstrations publiques de solidarité (dans les mairies tenues par le bras politique de l'ETA), au contraire, les trois quarts des attentats ne firent l'objet d'aucune réponse institutionnelle ou citoyenne. Avant 1976, les victimes du terrorisme « n'étaient pas revendiquées comme des sujets avec des droits fondamentaux (absents pour tous dans une dictature) mais dans la perspective de détérioration ou de déstabilisation possible pour le régime » [Lopez Romo, 2014, p. 34]. En 1975, un seul représentant institutionnel se déplaça aux funérailles de la première victime du terrorisme d'extrême droite, le président de la province, qui fut assassiné l'année suivante par l'ETA.

Le PNV et le PSE manifestèrent en 1978 « pour une Euskadi²¹ libre et en paix », mais en refusant la présence de la droite au pouvoir à Madrid (UCD) et sans nommer l'ETA. Divers artistes et intellectuels signèrent aussi un appel à la pacification, sans nommer non plus l'ETA. Il fallait du courage pour se dresser contre l'organisation armée en affrontant le risque d'être inaudible. En 1984, sur les 28 attentats mortels, cinq suscitèrent un mouvement de condamnation. Les victimes tombaient dans l'oubli dès les funérailles, et les familles dans la solitude et parfois la honte. De son côté, la justice archivait rapidement les dossiers des attentats [Lopez Romo, 2014, p. 45]. Un rapport du gouvernement basque estime qu'au minimum 197 attentats ont été classés faute de preuves. Les familles de victimes disent que plus de 300 assassinats ne sont pas éclaircis²². Les militants de l'ETA ont tué 857 personnes entre 1968 et 2011 et les groupuscules anti-ETA en ont assassiné 62 [Alonso *et alii*, 2010] auxquels il faut ajouter une dernière victime en 2010, le gendarme français Jean Serge Nérin. Ils diffèrent à la marge

21. Euskadi est le nom en basque du Pays basque.

22. <www.vascopress.com>, « El Gobierno Vasco cifra en al menos 197 los asesinatos de ETA sin esclarecer », 6 décembre 2014.

CARTE 2. – CARTOGRAPHIE DES ATTENTATS ET ASSASSINATS



selon les sources : le ministère de l'Intérieur compte 856 morts²³, Covite, association de victimes, 858, le gouvernement basque 849 et 66 morts provoqués par les groupuscules anti-ETA. Les différences viennent du fait que tous les attentats de cette période n'ont pas été élucidés. Les abertzales ajoutent à la liste des victimes les prisonniers morts en détention ou les membres des familles qui ont souffert d'accident de transport en allant leur rendre visite loin du Pays basque.

La définition de ce que sont les victimes, au-delà de l'aspect juridique et financier (161 millions d'euros payés pour dommages du terrorisme jusqu'en 2001²⁴), est un élément géopolitique crucial car induisant une reconnaissance du crime par la société dont l'absence jusqu'aux années 1990 forme une partie du contentieux, les collectifs de personnes victimes de la violence de l'ETA accusant « la société basque », c'est-à-dire leurs voisins, collègues, le Parti nationaliste basque, de les avoir marginalisés à l'époque du drame et de vouloir les oublier aujourd'hui.

Depuis les années 1990 : qualifier les violences et reconnaître les victimes

Les années 1990 offrent un saisissant contraste et c'est cette différence entre les deux périodes qui fonde la radicalité des victimes dans leur face-à-face actuel avec l'ETA et ses prisonniers. Le silence et la soumission des années 1980 sont perçus comme une des causes de l'ampleur et de la durée du terrorisme. L'intransigeance apparaît comme la clé de la victoire contre l'ETA et la seule voie pour ne plus laisser le nationalisme basque imposer son interprétation. La fin du terrorisme commence lorsque la peur n'impose plus le silence, bien que l'organisation ait possédé jusqu'en 2001 des informations sur au moins 15 000 personnes (élus du Parti populaire, du Parti socialiste, policiers), ou que près de 1 000 personnes aient été sous escorte au début des années 2000.

La coordination « Geste pour la paix du Pays basque » (Gesto por la Paz de Euskal Herria) apparaît en 1985, créée par des chrétiens de gauche et des membres du parti nationaliste basque Euskadiko Ezkerra, rival de Herri Batasuna. Des petits groupes de personnes, rassemblées derrière une banderole dans les villages ou quartiers des personnes assassinées, sous les quolibets agressifs des supporters de l'ETA (le dénommé « nationalisme basque radical ») galvanisés par les bons résultats de Herri Batasuna (210 430 voix aux européennes de 1987, devant le PNV). On citera ensuite, sans être exhaustif, la création en 1991 de Denon Artean

23. <www.20minutos.es>, « El balance definitivo de ETA: 2472 actos terroristas y 197 atentados mortales sin esclarecer », 20 juin 2015.

24. R. Lopez Romo, « Los contextos históricos del terrorismo en el País Vasco... », *Informe Foronda*. <www.pensamientocritico.org>.

(Ensemble), du Foro Ermua en 1998, après le meurtre de Miguel Angel Blanco conseiller municipal de Ermua, Basta Ya (Ça suffit), en 1999, dont la notoriété s'est diffusée auprès d'un large public grâce notamment à Fernando Savater, philosophe renommé et contributeur prolifique des pages d'opinion des grands journaux. Basta Ya avait pour objectifs la lutte par la pensée et la mobilisation pacifique contre l'imposition d'opinions politiques par la menace ou l'irrespect, et le soutien aux victimes pour défendre l'état de droit, la Constitution, le statut d'autonomie du Pays basque. Basta Ya reçut le prix Sakharov du Parlement européen en 2000, et le statut d'organe consultatif au Conseil économique et social des Nations unies en 2004. Au début des années 2000 sont créées la Fondation Fernando Buesa, en mémoire du député socialiste assassiné, et la Fondation pour la liberté qui réunit trente-neuf intellectuels²⁵, redoutable force de frappe dialectique contre les milieux abertzales et nationalistes basques. Elle a également le statut d'organe consultatif au Conseil économique et social des Nations unies.

Il y a par ailleurs aujourd'hui, en Espagne, une trentaine d'associations de victimes du terrorisme de l'ETA, de l'extrême droite et des attentats islamistes du 11 mars 2004. En 2008, le journal *El País* avait dénombré 20 000 personnes directement concernées par le terrorisme : 12 518 personnes indemnisées, 8 000 officiellement reconnues comme « affectées », et 11 000 membres d'associations subventionnées. Certaines associations sont très actives au plan médiatique, par exemple AVT (Association des victimes du terrorisme), créée en 1981 par des veuves de victimes de l'ETA qui s'est ouverte à celles de tous les attentats, ou Covite (collectif des victimes du terrorisme au Pays basque) dont l'objectif est de faire juger tous les membres de l'ETA, y compris ceux vivant aujourd'hui à l'étranger : « Nous n'acceptons pas la paix contre l'impunité. Nous voulons une fin avec des vainqueurs et des vaincus. » L'enjeu des discours sur la paix et la réconciliation est, pour ces adversaires de l'ETA, d'empêcher que les victimes soient passées par pertes et profits comme « conséquences » du « conflit ».

Pour éviter que des crimes non élucidés puissent être prescrits, l'association Dignité et Justice, dirigée par le fils d'une victime de l'ETA, tente de les faire qualifier de crimes contre l'humanité, qualifiant la volonté d'exclusion des non-nationalistes par la terreur de « nettoyage national » en référence à l'expression « nettoyage ethnique ». Après quelques tergiversations judiciaires, la Haute Cour de Madrid a finalement jugé la plainte recevable en février 2014. Le 17 mars 2015, le Comité des porte-parole du parlement de Navarre²⁶ a approuvé une déclaration de

25. <paralalibertad.org>.

26. Le Comité des porte-parole est un organe dans lequel chaque porte-parole de groupe parlementaire dispose d'autant de voix que son groupe de sièges (site parlement Navarre).

« condamnation du “nettoyage national” et des crimes contre l’humanité commis par la gauche abertzale et son bras armé ETA » avec les voix de l’Union pour la Navarre (droite régionaliste), du Parti populaire et du Parti socialiste de Navarre.

Pour tous ces acteurs politiques et sociaux, il n’y a pas processus de paix car il n’y a pas eu guerre, mais agression d’une organisation totalitaire contre des citoyens désarmés²⁷. Il ne faut donc parler que d’un processus de sortie du terrorisme, les prisonniers n’étant pas des soldats mais des criminels de droit commun. Ils s’opposent frontalement à la « théorie du conflit » selon laquelle l’État espagnol démocratique serait la continuation de l’État espagnol dictatorial du général Franco dans un conflit opposant deux peuples. Ils distinguent nettement la période prédémocratique de celle ouverte par la Constitution de 1978 et l’amnistie générale de 1977. L’appel à des personnalités étrangères n’est, de ce point de vue, qu’une mascarade. Refuser le concept de guerre, affirmer qu’on est victime et non ennemi, c’est mettre en miroir des gens qui se sont pris pour les soldats d’une guerre inventée et des personnes victimes de ce fantasme.

Enjeux de mémoire

Le parlement de Navarre a proclamé le 11 février « journée en mémoire des déplacés forcés par l’ETA et de toutes ses victimes de crimes contre l’humanité » pour « empêcher qu’ils puissent jamais se répéter ». Il demande que « le département de l’Éducation du gouvernement de Navarre élabore des directives et mesures pour l’inclusion du récit des actes de génocide et des crimes contre l’humanité de la gauche abertzale violente dans le matériel didactique à tous les niveaux dans le territoire de la Navarre, en application de la résolution 60/147 de l’Assemblée générale des Nations unies du 16 décembre 2005²⁸ ».

De son côté, sous l’impulsion de la même association et du parti UPyD²⁹, la Chambre des députés de Madrid a voté le 23 avril 2015 à 276 voix contre 34 une motion de soutien à l’action de la justice pour l’éclaircissement des crimes de l’ETA, en évaluant s’ils constituaient des délits de génocide ou de lèse-humanité, « afin de contribuer à préserver la mémoire et la dignité des victimes ainsi que la

27. Près de la moitié des victimes de l’ETA sont d’ailleurs des civils.

28. « Principes fondamentaux et directives concernant le droit à un recours et à réparation des victimes de violations flagrantes du droit international des droits de l’homme et de violations graves du droit international humanitaire », résolution 60/147 adoptée par l’Assemblée générale le 16 décembre 2005.

29. UPyD, Union Progreso y Democracia, est un parti antinationaliste issu de Basta Ya.

vérité historique des faits³⁰ ». Le premier pas de cette enquête vise à personnaliser les chiffres de la violence, en retraçant la vie des victimes, les circonstances des attentats, la situation des familles. Covite a réalisé une « carte de la terreur », base de données en ligne en quatre langues (espagnol, basque, anglais et français) sur les meurtres terroristes commis dans la communauté autonome basque, y compris ceux du Groupe antiterroriste de libération (GAL), ou de la Triple A (Alliance anticomuniste apostolique) (www.mapadelterror.com). L'idée est d'inclure les terrorismes de diverses obédiences même s'il y a toujours des différences entre les listes des victimes selon les auteurs.

Il existe au sein du gouvernement basque une direction dont la fonction est de « promouvoir la solidarité avec les victimes et leur reconnaissance publique en diffusant la culture en faveur de la paix, le respect des droits humains et des libertés, et la préservation d'une mémoire critique avec une vision éthique du passé³¹ ». Entre 2011 et 2014, elle a financé seulement des projets d'associations sur la mémoire du franquisme et de la guerre civile. Quasiment aucun des projets ne concerne l'histoire et la mémoire de l'ETA, sauf une subvention au site Arovite, archive en ligne sur la violence terroriste en Euskadi³². Le sigle ETA n'apparaît dans aucun des titres de projets retenus entre 2011 et 2014 (environ 100 000 euros chaque année pour une cinquantaine de projets) contrairement au mot « franquisme » qui est omniprésent. Il y a beaucoup de projets municipaux sur la coexistence (*convivencia*), sur la gestion des conflits interpersonnels, sur le différend en tant que problème humain générique *via* des programmes culturels destinés à la jeunesse ou aux femmes. Mais ils ne font pas référence à la rivalité entre nationalistes et non-nationalistes basques.

Les militants de la gauche abertzale ont un point de vue opposé, affirmant que l'ETA a fait ce choix belliqueux pour affronter un « ennemi » espagnol ; leur opinion repose sur la prémisse que le nationalisme basque est par essence démocratique puisqu'il serait dans la nature du peuple basque de former un État indépendant. Dans cette optique, toute autre solution ou situation est antidémocratique. Le sujet de la démocratie n'est pas le citoyen mais le peuple basque et son droit à l'autodétermination. Pour les nationalistes basques, la réalité géopolitique est donc essentiellement définie par un conflit multiséculaire qui opposerait, d'une part, le peuple basque et, d'autre part, les deux États sur lesquels s'étend « son » territoire : l'Espagne et la France. Les malheurs des quarante dernières années font partie de l'histoire nationale basque. Le mouvement diffuse des vidéos sur la vie

30. Site de la Chambre des députés, onglet Notas de prensa, « El Congreso condena los crímenes de la banda terrorista ETA », 23 avril 2015.

31. <www.euskadi.eu>

32. <www.arovite.com>

et les combats des militants de l'ETA représentés comme des personnes sympathiques et courageuses.

La gauche abertzale, peut-on lire dans un communiqué de février 2012, « a apporté ce qui lui revenait pour construire la paix dans notre pays. Elle a fait tout ce qui était en son pouvoir pour ouvrir une nouvelle époque. Cependant, cela ne signifie pas qu'il y a la paix au Pays basque, car la cessation unilatérale d'une des violences n'est pas synonyme de paix. Car il existe d'autres violences. Ainsi la politique répressive des États doit cesser pour pouvoir commencer à parler d'un cadre non-violent et d'une démocratie authentique³³ ».

Dans ce récit, la place du franquisme est centrale. Ainsi, la mairie de Saint-Sébastien, gouvernée par Bildu entre 2011 et 2015, a ouvert une page de son site pour un programme consacré à la « mémoire historique » : le maire y signe un texte d'introduction expliquant que

les violations des droits de l'humain (...) qui n'ont pas obtenu une reconnaissance officielle et ont été vouées au silence furent celles des années de l'après-guerre postérieure au coup d'État de 1936 et du franquisme. Chercher vérité, justice et réparation sur ce qui s'est passé pendant cette période est un des principaux objectifs de la mairie de Saint-Sébastien.

La carte mise en ligne localise les lieux de bataille pendant la guerre civile sur le territoire communal, les lieux bombardés, les centres de sécurité, les fosses communes, les lieux où des personnes ont été fusillées, les monuments commémoratifs.

Cette revendication de reconnaissance des crimes rejoint celle de mouvements espagnols opposés à l'amnistie de 1977 interdisant les poursuites contre les criminels du régime franquiste. La Transition s'est faite en 1977 sur la volonté de ne pas régler les comptes. Marcelino Camacho, député communiste, avait alors défendu l'amnistie en ces termes :

Nous considérons que la pièce capitale de la réconciliation nationale devait être l'amnistie. Comment pourrions-nous nous réconcilier, nous qui nous étions entretués, si nous n'effaçons pas ce passé une fois pour toutes ? Pour nous, comme réparation des injustices commises au long de ces quarante années de dictature, l'amnistie est une politique nationale et démocratique, (...) qui peut fermer ce passé de guerres civiles et de croisades. Nous voulons ouvrir la voie de la paix et de la liberté. Nous voulons fermer une étape (...) Nous, précisément, les communistes, qui avons souffert tant de blessures, qui avons enterré nos morts et nos rancœurs. Nous

33. *Gara*, « Construyamos la paz en el proceso democrático », 27 février 2012. <<http://gara.naiz.eus/>>

sommes résolus à aller de l'avant dans cette voie de liberté, dans cette voie de paix et de progrès³⁴.

Cependant, les blessures ne sont pas refermées pour tout le monde, le deuil n'a pas cheminé dans toutes les consciences de la même manière, des associations ont continué à chercher les fosses où avaient été jetés leurs morts et à réclamer justice. Les années 2000 correspondent à la période où les personnes ayant perdu leurs proches pendant ces années terribles voient qu'elles vont elles-mêmes disparaître sans les avoir retrouvés et sans qu'il y ait eu reconnaissance de l'injustice commise. C'est l'oubli qui s'approche.

En 2007, le gouvernement Zapatero fit voter une « loi de la mémoire historique » qui

reconnait et déclare le caractère radicalement injuste de toutes les condamnations, sanctions et toutes formes de violence personnelle produites pour raisons politiques, idéologiques ou de croyance religieuse pendant la guerre civile, ainsi que celles qui ont été souffertes pour les mêmes raisons pendant la dictature³⁵.

En 2008, le juge Baltasar Garzón ouvrit une instruction contre le général Franco et trente-quatre chefs du régime comme auteurs de crimes contre l'humanité ayant provoqué la disparition d'au moins 114 266 personnes. Mais le juge fut condamné par le Conseil général du pouvoir judiciaire pour avoir enfreint la loi d'amnistie, et avoir, selon les mots d'un procureur de la Haute Cour, créé « une sorte d'inquisition générale incompatible avec les principes qui inspirent le processus pénal d'un État de droit³⁶ ». Le juge fut interdit d'exercer puis finalement acquitté. La sentence de 2015 estime qu'il n'a pas commis de faute, mais s'est trompé en voulant rétablir l'égalité de traitement entre les victimes des deux camps de la guerre civile. Elle rappelle qu'il n'y a pas de condamnation possible de personnes décédées, que la notion de crime imprescriptible n'existait pas au moment des faits, mais que, sur le fond, il y eut en effet inégalité objective entre les victimes des deux camps, les unes ayant été célébrées et reconnues (par le régime franquiste), les autres non.

La condamnation du juge Garzón sur cette affaire provoqua une grande émotion en Espagne et des débats tranchés au sujet de la valeur du processus de transition postfranquiste. La cause fut reprise par une juge argentine, María Servini de Cubría, suivant le principe de la justice universelle que le juge Garzón avait défendu en

34. *Diario de sesiones del congreso de los diputados*, 14 octobre 1977, n° 24. <www.congreso.es>

35. « Ley de la Memoria Histórica » (Ley 52/2007 du 26 décembre), site du ministère de la Justice <leymemoria.mjusticia.gob.es>

36. *El País*, 20 février 2008, <<http://elpais.com>>

poursuivant les généraux de la dictature argentine et le général Pinochet. Le dossier en Argentine fait mention de 114 000 victimes et 30 000 enfants de familles républicaines donnés à des familles franquistes³⁷. La magistrate estime que l'amnistie du 14 octobre 1977 ne concerne pas les délits de génocide, crimes contre l'humanité, disparitions forcées ou séquestration d'enfants. En novembre 2013, elle sollicita l'arrestation et l'extradition de quatre anciens hauts fonctionnaires de la police et de la Garde civile pour délits présumés de torture. En décembre, une vingtaine de victimes du franquisme et des membres de leurs familles firent le voyage pour témoigner devant la juge. Quatre députés du Pays basque³⁸ (PNV, Bildu, PSE) les accompagnèrent après que le Parlement autonome eut voté le soutien à leur démarche. En mars 2015, le gouvernement de Mariano Rajoy refusa les extraditions au motif que les délits étaient prescrits ou bien relevaient de la légalité du code pénal de l'époque (peine de mort).

Les choix politiques concernant le franquisme divisent les socialistes du Pays basque : dans un texte de « Proposition de loi pour la création d'un Institut de la mémoire et de la coexistence » (Instituto de la Memoria y la Convivencia), ce parti adopte le point de vue d'une continuité entre les années pré- et post-transition démocratique : « Tout au long du siècle dernier, la société basque a souffert au moins de quatre expériences traumatiques marquées par la violence : la guerre civile, la dictature franquiste, le terrorisme d'ETA et les contre-terrorismes illégitimes³⁹. » Il réfute l'autorité morale donnée aux victimes : « La douleur n'est pas une valeur, et ne doit pas être considérée comme un principe d'autorité mémorielle se substituant à la raison⁴⁰. » Postulant qu'il y a un conflit entre des points de vue contraires, il défend l'idée que le respect de chacun des points de vue, mis sur un pied d'égalité, est la seule issue possible à la haine qui s'est installée. Cette position médiane est le reflet de la diversité des opinions de ses militants et électeurs. La création de l'Institut de la mémoire et de la coexistence a été votée par le PNV et le PSE en 2013 pour traiter de « toutes les violences politiques qu'a souffertes Euskadi à partir de l'année 1936 ». Les abertzales se sont abstenus parce qu'ils l'ont jugé insuffisant, le Parti populaire et Union progreso y democracia ont voté contre avec l'argument suivant : « Il y a un parti pro-ETA dans cette assemblée, il n'y a pas de parti politique qui défende le franquisme. »

37. Récit d'un de ces cas dans *El Mundo*, « Los hijos que robó Franco », 18 août 2002.

38. www.elmundo.es.

39. « A lo largo de los últimos cien años la sociedad vasca ha sufrido al menos cuatro experiencias traumáticas marcadas por la violencia: la guerra civil, la dictadura franquista el terrorismo de ETA y los contraterrorismos ilícitos. »

40. « El dolor no es un valor, ni debe ser considerado como un principio de autoridad memorial que sustituye a la razón. »

Le juste et l'injuste : code pénal et représentations

Le gouvernement refuse toute « solution » extrajudiciaire pour attendre la disparition complète de l'ETA : entre l'annonce par ETA de l'arrêt de son action armée, le 20 octobre 2011, et juin 2014, 72 personnes ont été arrêtées. Le 28 mai 2015, deux personnes ont encore été mises en garde à vue après que la police a découvert « des armes et des composants pouvant servir à la confection d'explosifs » dans une villa de Biarritz, en France.

Etxerat, association de soutien aux prisonniers liée à Bildu, écrit que la politique pénitentiaire est « sans pitié et seuls peuvent la justifier ceux qui donnent la priorité à la vengeance sur la paix, à l'acharnement sur les droits de l'homme, à la poursuite de la souffrance sur la résolution du conflit ». Le fait que les auteurs de crimes commandités par l'État bénéficient de la protection des autorités espagnoles nourrit une représentation de la partialité de la justice. Dans l'affaire du Groupe antiterroriste de libération (GAL), toutes les voies légales ont été utilisées pour que les auteurs matériels et les donneurs d'ordre, une fois condamnés, passent le moins de temps possible en prison. Pour l'enlèvement, la torture et l'assassinat d'une balle dans la tête de deux militants de l'ETA en 1983 (José Antonio Lasa et José Ignacio Zabala), le général de la Garde civile Enrique Rodriguez Galindo, responsable d'un des plus importants coups de filet contre l'ETA en 1992, a été condamné en 2000 à soixante-quinze ans de prison. Sur le site de la Garde civile, Galindo est décrit comme « l'homme qui a le plus lutté, qui s'est le plus exposé contre l'ETA et qui finalement a perdu sa liberté dans cette lutte⁴¹ ». Détenu à domicile pour raisons de santé en 2004 puis en liberté conditionnelle en 2013, Galindo a passé un peu plus de quatre ans derrière les barreaux. Julen Elorriaga, délégué du gouvernement socialiste au Guipuscoa, condamné à soixante-quinze ans pour les mêmes faits, a passé moins de deux ans en prison. Dorado Villalobos, l'un des auteurs matériels du crime condamné à soixante-sept ans, a été reclus six ans. José Barrionuevo et Rafael Vera, membres du gouvernement de Felipe Gonzalez, ont été condamnés à dix ans pour l'enlèvement d'un Français par les sbires du GAL puis la peine a été réduite à trois ans et quatre mois⁴². Julián Sancristóbal, Francisco Álvarez, Miguel Planchuelo, Ricardo García Damborenea, Francisco Sáiz Oceja, Julio Hierro, Luis Hens et José Ramón Corujo, également jugés pour le GAL, ont vu leur peine réduite des deux tiers. Un des policiers condamnés en France à deux ans dans l'affaire du GAL, est toujours fonctionnaire de police en 2014⁴³.

41. Site de la Garde civile <http://www.benemeritaaldia.org/guardia-civil-benemerita/133-historia-guardia-civil/10753-confesiones-desde-la-carcel-de-rodriguez-galindo.html>

42. <<http://elpais.com>>, 17 mars 2001.

43. *El País* Catalogne, « Un policia vinculado a la guerra sucia contra ETA dirige el 091 en Barcelona », 7 septembre 2014, <<http://ccaa.elpais.com>>

L'application de la loi permet aussi à des etarras de sortir de prison. Le même juge qui a accordé la liberté conditionnelle au général Galindo l'a aussi concédée pour raison de santé à l'etarra responsable de la séquestration de José Antonio Ortega Lara et qui est mort en 2015. Sa libération avait suscité des réactions indignées. En mars 2015, une terroriste qui avait été condamnée à 350 ans de prison pour l'assassinat de quatre personnes a été libérée après vingt ans de détention. Un certain nombre de prisonniers peuvent maintenant sortir car ils sont sous les barreaux depuis les années 1980 et la peine maximale que l'on puisse purger est de trente ans (depuis 2003 la réforme de l'article 76 du code pénal élève à quarante ans le nombre maximal d'années d'emprisonnement pour les délits de terrorisme, mais elle n'est pas rétroactive). En 2006, une sentence avait établi que les réductions de peine devaient être calculées pour chacune des condamnations prononcées (qui en Espagne sont cumulables sur des milliers d'années). Cette sentence a été annulée en 2012 par la Cour européenne des droits de l'homme, ce qui a réduit d'environ neuf ans la durée d'emprisonnement de plusieurs dizaines de prisonniers. Ces libérations peuvent être vécues très difficilement par les familles de victimes vivant au Pays basque qui risquent fort de se retrouver nez à nez avec l'assassin de leur conjoint, parent ou enfant. Pour éviter que les assassins ne croisent leurs victimes (il y a quelques histoires emblématiques), certaines sentences interdisent au condamné de s'approcher du domicile, lieu de travail ou de loisir de la famille de la victime pendant les cinq années suivant leur libération (par exemple, jugement Juan Ramón Karasatorre, octobre 2014). Cette superposition des lieux de mémoire, lieu de l'assassinat, résidence de la victime, résidence de l'assassin, ne se réalise que dans le cas des meurtres de l'ETA.

Il faut donc différencier ceux qui parlent de pardon et de réconciliation après un conflit malheureux entre deux légitimités, peuples basque et espagnol, et ceux qui luttent pour que l'ETA entre dans l'histoire comme une organisation totalitaire défaite par une société démocratique parce que « tuer un homme ce n'est pas défendre une idéologie, c'est tuer un homme⁴⁴ ». C'est une ligne de démarcation théoriquement très simple mais qui n'est pas toujours si nette dans la réalité quotidienne. En avril 2014, le gouvernement de Mariano Rajoy a refusé de verser des subventions prévues dans la loi des victimes du terrorisme (qui inclut le GAL) pour quarante-six victimes du GAL au motif qu'elles avaient eu des liens avec l'ETA. Le Parti socialiste a condamné cette décision. Les responsables de Covite ont proposé leur assistance à ceux qui ressentaient cette situation comme injuste pour envisager, d'un point de vue juridique, les choses au cas par cas.

44. Sebastian Castellio (1515-1563) au sujet de la mise à mort de Michel Servet, cité dans *Informe Foronda*, p. 10.

La vice-présidente de Covite depuis 2014, Laura Martin, est la veuve de la dernière personne tuée par le GAL en 1987 (réfugié en France parce que, objecteur de conscience, il a été désigné comme etarra par les commanditaires du groupe).

Une question de pouvoir

Beaucoup pensent qu'il faut parler de pardon et de réconciliation parce que le Pays basque « ce n'est pas les Balkans », et qu'il faut se projeter dans l'avenir. « Je cède, et eux aussi », dit dans une émission télévisée un conseiller du Parti populaire de Renteria, qui a vu mourir trois élus municipaux de son parti et deux de ses amis : « Eux pour quelque cause que ce soit, et moi, parce que je ne veux pas de tranchées. Je veux la coexistence (*convivencia*), je ne veux pas de guerre (...). » La réconciliation se joue au niveau local, familial, individuel. La politique du gouvernement basque depuis le début des années 2000 concerne d'ailleurs essentiellement la reconnaissance de la souffrance de chacun, l'accompagnement pour la rencontre et le dialogue entre les victimes des différents camps.

En revanche, la désignation de vainqueurs et de vaincus, comme le refus de reconnaître un statut de victime aux prisonniers, est une revendication politique. Elle est pour ceux qui le défendent le fondement sur lequel construire un futur dans lequel les idées contre le nationalisme basque soient perçues comme légitimes au Pays basque. Pour ces opposants au concept de conflit, la paix, la leur, ne peut se construire autrement. Il faut donc distinguer les attitudes individuelles de victimes du terrorisme ou de militants de Bildu pour franchir des barrières interpersonnelles et trouver le chemin d'une paix intérieure et locale, et les positions publiques qui sont plus contrastées parce qu'elles traduisent des projets politiques.

C'est la nécessité absolue de participer aux élections pour ne pas disparaître qui a amené certains des dirigeants de la gauche abertzale à mettre en route un processus de séparation de l'ETA. Le rejet clair et réitéré de toute forme d'action violente a été le sésame pour obtenir la légalisation de nouvelles candidatures et pouvoir se présenter aux élections municipales et provinciales de 2011 (coalition nommée Bildu), aux législatives de 2012 (coalition nommée Amaiur), et à l'élection du parlement autonome (coalition nommée Euskal Herria Bildu). Leur succès aux élections fut d'une ampleur inattendue : Bildu remporta plus de conseillers municipaux que le PNV grâce à une forte présence dans les petites communes. Avec huit conseillers municipaux sur vingt-sept, faute d'accord entre les partis arrivés derrière lui, Bildu a obtenu la mairie de Saint-Sébastien. Le PNV l'a également laissé gouverner en minorité la province du Guipuzcoa. Pour les responsables de Bildu, l'enjeu est aujourd'hui de recueillir les fruits politiques de leur victoire sur l'ETA.

Une des conséquences des polémiques internes sur la lutte armée avait notamment été la scission des abertzales en Navarre et au Pays basque français. En novembre 2009, la déclaration⁴⁵ par laquelle ces derniers s'engageaient à atteindre leurs objectifs par la voie des urnes commençait par la présentation de la nature du parti et de ses objectifs « Nous sommes indépendantistes (...) notre objectif est la construction d'un État propre, car nous considérons que c'est la seule manière de garantir totalement la survie et le développement du Peuple basque. » Le texte désigne la frontière internationale comme une des raisons du « conflit » : « L'actuel ordre juridico-politique, qui divise notre territoire et limite les droits de ses citoyens et citoyennes, se confirme comme la scène qui perpétue le conflit politique et armé. » Les morts, les victimes de l'ETA ou des mercenaires de l'État espagnol, font partie des « conséquences pernicieuses de ce conflit ». Euskal Herria Bildu propose de s'engager dans un processus référendaire indépendantiste pour la seule communauté autonome en pariant sur le fait que cela aura un effet d'accélérateur en leur faveur en France et en Navarre. La mobilisation pour le référendum est baptisée dans le jargon de la gauche indépendantiste « scénario de confrontation démocratique avec l'État », expression qui met l'accent sur la confrontation entre le peuple et l'État. De son côté, le Parti nationaliste basque (PNV) doit garder son avance électorale devant Bildu avec lequel il partage l'objectif de l'indépendance mais pas le programme économique. Pour le PNV, il est essentiel de ne pas apparaître comme responsable de cette histoire et d'éviter que l'idéologie nationaliste soit considérée comme un élément ayant rendu possible l'existence de l'ETA après le franquisme. La cohérence du groupe social et politique autour du concept de peuple et de souveraineté est une priorité de ce parti qui tire sa raison d'être du slogan « Dieu et les vieilles lois » (« Jaungoikoa eta legge zarra »), expression « qui conjugue une conception transcendante de l'existence avec l'affirmation de la Nation basque dont l'être politique doit s'exprimer à partir de la récupération de sa souveraineté nationale⁴⁶ ». Il lui faut donc consolider son hégémonie politique sur le territoire de la communauté autonome basque (une seule alternance de 2009 à 2012).

Pour le PNV, la division des socialistes sur les questions de mémoire est un avantage. Son président jusqu'en 2014, Jesus Eguiguren, qui fut au cœur des négociations des années 2000, est par exemple lié d'amitié avec des dirigeants de la gauche nationaliste, notamment Arnaldo Otegi, actuellement emprisonné pour avoir tenté de recomposer Batasuna. Eguiguren pense que c'est une injustice car

45. Déclaration d'Altsasua.

46. PNV, statuts 2012, article premier des principes généraux. http://eaj-pnv.eu/adjuntos/pnv Documentos/10914_archivo.pdf

Otegi a été un des artisans de la victoire des politiques sur les militaires. Il a écrit qu'il faut maintenant passer à une étape d'un État européen de nations, celle du Pays basque comprenant la Navarre et la partie française. Dans ce contexte, les alliances entre Parti socialiste et Parti populaire sont hautement improbables, ce qui ne peut que renforcer le contrôle du PNV sur les institutions régionales.

Les élections locales de mai 2015 ont d'ailleurs abouti à une spectaculaire réaffirmation de l'hégémonie du PNV au niveau municipal (il reprend à Bildu la mairie de Saint-Sébastien) et provinciale (il reprend à Bildu le conseil provincial du Guipuscoa). Le Parti populaire miné par les affaires de corruption au niveau national perd 30 % de ses électeurs par rapport aux municipales 2011 et le Parti socialiste, 10 %.

Conclusion

Le 25 octobre 2014, une douzaine de personnalités politiques du Pays basque français, réunies en un « Groupe de dialogue dans le Pays basque de France », ont signé une déclaration pour réclamer une négociation entre le gouvernement de Paris et l'ETA, demander le « rapprochement, regroupement (...) pour tous les prisonniers déjà jugés et les détenus en attente de jugement », ainsi que « l'élargissement des personnes remplissant les conditions pour bénéficier d'une mesure de liberté conditionnelle provisoire (...), l'élaboration par les institutions publiques d'un plan de réinsertion sociale des prisonniers (aide à l'emploi, logement, accès à un revenu de retraite...), (...) la suspension des procédures juridiques et policières à l'encontre des militants d'ETA (...), l'élaboration à terme d'une loi d'amnistie pour les affaires liées au conflit basque (...), une collectivité territoriale à statut particulier. Doter le Pays basque d'un cadre institutionnel spécifique contribuera de manière positive à la réussite d'une paix durable⁴⁷ ».

La paix dont parlent les signataires du texte ci-dessus, semble une représentation géopolitique, un mot utilisé ici pour mettre en valeur une idée collective :

47. Signataires : Jean-René Etchegaray, maire de Bayonne (centriste), Kotte Ecenarro, maire d'Hendaye et vice-président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques (PS), Max Brisson conseiller général, conseiller municipal à Biarritz, Frédérique Espagnac, sénatrice des Pyrénées-Atlantiques (PS), Jean-Jacques Lasserre, sénateur des Pyrénées-Atlantiques, conseiller général et président du Conseil des élus du Pays basque (centriste), Xabi Larralde, responsable de Sortu Lapurdi/Baxe-Nafarroa/Xiberoa, Jakes Bortayrou, responsable d'Abertzaleen Batasuna, Michel Larralde, secrétaire général de la CFDT Pays basque, Jean Lissar, porte-parole d'Europe Écologie-Les Verts (EELV) Pays basque, Marc Oxibar, Jean-Pierre Etcheverry, membre du bureau de la CFDT.

le Pays basque en tant que personnalité historique serait globalement pacifié si « un cadre institutionnel spécifique » était accordé. Mais cette façon de présenter les choses peut poser question. Les chemins de la paix dans le contexte basque espagnol ne sont-ils pas plutôt ceux proposés par la société visant à éteindre les sentiments personnels d'injustice ? Ils sont étroits, et d'autant plus compliqués à trouver qu'ils diffèrent sans doute selon les cas individuels. Pour cette raison, dans la situation actuelle du Pays basque, l'expression « sortie du terrorisme » semble plus appropriée, car plus descriptive, que celle de « sortie de conflit ». Or le terrorisme n'est pas une représentation géopolitique, c'est un ensemble de faits constatés, et les nationalistes eux-mêmes emploient ce concept pour évoquer les attentats. À travers le cas de l'ETA, et du Pays basque, c'est la notion même de « postconflit » que nous pouvons donc interroger. Plus qu'une réalité objective, celle-ci apparaît d'abord comme une grille de lecture et d'interprétation, une représentation qui induit la légitimation d'acteurs et de projets géopolitiques. En ce sens, elle peut également devenir une stratégie politique et un enjeu de construction de mémoire, socle de pouvoir, très éloignée de la « neutralité » que les divers acteurs internationaux du *peace-making* et du *state-building* voudraient lui faire revêtir.

Bibliographie

- ALONSO R., DOMINGUEZ F. et GARCIA REY M. (2010), *Vidas rotas*, Espasa, 1310 p.
LOPEZ ROMO R. (2014), *Informe Foronda : los contextos históricos del terrorismo en el País vasco y la consideración social de sus víctimas*, 1968-2010, Instituto de Historia Social Valentín de Foronda, de la Universidad del País Vasco-Euskal Herriko Unibertsitatea, a instancias de la Dirección de Promoción de la Cultura del Gobierno Vasco, 190 pages.

Presse

El Mundo (les textes cités se trouvent réunis sur <http://www.elmundo.es/eta/documentos/>)

El País

Vasco Press

Gara

El Correo

Sites officiels

Boletín oficial del Estado Ley 4/2014 de creación del Instituto de la Memoria

Assemblée nationale <http://www.congreso.es>

Ministerio del interior

Sites académiques

Arovite : Archivo Online sobre la Violencia Terrorista en Euskadi

Sites partisans

PNV

Benemérita al día, diario digital de noticias sobre la Guardia civil cuerpos y fuerzas de seguridad y el ejército.